

Depuis son élection en mars 2001, l'équipe municipale a mis en chantier un certain nombre de dossiers. A l'orée de cette nouvelle année, un premier bilan s'impose.

Nous avons engagé le 28 février dernier la procédure de révision de notre Plan d'Occupation des Sols devenu Plan Local d'Urbanisme suite à la loi SRU du 13 décembre 2000. Ce travail sur le zonage de notre ville, nous permet de définir à long terme nos priorités notamment dans les domaines de l'aménagement urbain (nouveau lotissement sur le site du Moulinet...), et de l'environnement (Parc Lebocey, pistes cyclables...). Vous trouverez le détail de cette démarche dans le dossier réalisé en pages centrales du journal.

Pas d'augmentation de la fiscalité communale depuis 2001

Nous avons assuré l'équilibre, sans augmentation de la fiscalité communale, de notre budget de fonctionnement, en 2001, 2002 et 2003 (voté le 19 décembre dernier). Et ce, malgré le passage aux 35 heures, le renforcement et la réorganisation des services (administratifs, bibliothèque, restauration scolaire), l'instauration d'un crédit pédagogique pour les écoles, une intervention en faveur du réseau d'aide et de soutien aux enfants en difficulté, une aide importante à la vie associative, une attention particulière à nos aînés, la mise en place d'une police municipale, l'instauration d'un Contrat Educatif



Pascal LANDREAT
Maire
Vice-président de la CAT

Local, et la création d'une école municipale de musique.

Investir pour assurer le développement de notre ville

Au chapitre des investissements, le projet de construction d'une salle de gymnastique a été initié en 2002 et sera réalisé en 2003. Il en est de même pour le Centre de Loisirs qui verra le jour sur l'ancien site MIKO à proximité des groupes scolaires. Cette réalisation nous permettra d'accueillir les enfants dans des locaux répondant aux normes de sécurité, ce qui n'était plus le cas depuis plusieurs années avec les bâtiments préfabriqués. De même, afin de préserver la sécurité de nos enfants, nous avons dû remettre aux normes les installations électriques vétustes des deux groupes scolaires. De plus, la législation datant de 1994, nous impose de mettre aux normes avant 2004 les feux tricolores. Le coût de cette opération s'élève à 122 000 euros (800 000 F). Ces investissements, longtemps reportés, devenaient indispensables, et nous avons dû les assumer sans plus attendre.

Les groupes scolaires ont également bénéficié d'un programme informatique conséquent, puisque tous les micro-ordinateurs ont été remplacés. Ainsi, nous offrons à tous les enfants de la commune, un égal accès aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

Ces projets ont été mis en place conformément à nos engagements, avec, sans cesse, le souci d'être à votre écoute. Ceci se traduit par des réunions publiques, des rencontres avec le tissu associatif, des entretiens individuels lors de nos permanences et de nombreux contacts sur le terrain. Pour 2003, nous continuerons en ce sens, en privilégiant toujours, écoute, dialogue et action.

SOMMAIRE

- p 2 Social**
Educateur spécialisé
- p 3 Enseignement**
Rentrée scolaire
Contrat Educatif Local
- p 4 Sport**
Association Sportive de Pont-Sainte-Marie
- p 5 Associations**
Centre Social Debussy
- p 6 Economie**
Alpha Protection Lighting
Actel Services
- p 7 Sécurité**
Police municipale
- p 8 Culture**
Jumelage de l'Harmonie
- p 9 Culture**
Semaine culturelle Mosaïques
Journées du patrimoine
- p 10 Environnement**
Repas champêtre
Fleurissement
- p 11 Histoire**
Il était une fois Pont-Sainte-Marie
- p 12 Agenda**
Programme du 1^{er} trimestre 2003
- p 13 Dossier**
Révision du Plan Local d'Urbanisme
- p 17 Actualité**
11 novembre
Personnel communal
Photo d'avant
Ecole de Musique
Halte garderie
Concours de fleurissement
Opération "Nettoyons la nature"
Salon du Livre
Repas des anciens
Semaine du goût
Foire commerciale
Prévention
Inauguration de l'école de musique Maurice Faillenot
Colis des anciens
Halloween
- p 26 Pratique**
- p 27 Conseil municipal**
- p 28 Etat civil**

Educateur spécialisé

Un accompagnement éducatif et social

Depuis quelques années, nous assistons à un rajeunissement des adolescents fragilisés, les comportements de souffrance et de transgression étant de plus en plus précoces. D'où la nécessité d'interventions nouvelles en matière de prévention, par le biais des éducateurs spécialisés

Depuis 1995, un grand nombre d'animations ont été mises en place sur la commune et plus particulièrement sur le quartier Debussy. Au fil des années, ces actions se sont révélées positives mais un chaînon manquait : la prévention spécialisée. Actuellement, une vingtaine de jeunes pontois sont en rupture d'école, de famille ou de travail. Aucune institution ne peut raccrocher ces adolescents en souffrance sociale et en état de rupture avec la société. C'est l'une des principales préoccupations de Pascal LANDREAT, maire de Pont-Sainte-Marie, mais également président de la commission Prévention-Solidarité de la Communauté de l'Agglomération Troyenne. Depuis septembre dernier, une convention a été signée avec le Conseil Général et l'Association Jeunesse et Détente pour la mise à disposition d'un poste d'éducateur spécialisé. Celui-ci est partagé avec la commune de Saint Parres-aux-Tertres.

Un relais entre jeunes et institutions

La prévention spécialisée est dirigée en priorité vers les jeunes âgés de 12 à 25 ans, en voie de marginalisation. Elle tend à les aider à reconstruire leur personnalité au moyen d'une relation éducative et ainsi, à rétablir le lien rompu entre eux et leur

L'équipe Troyes Sud-Est, Pont-Sainte-Marie et Saint Parres aux Tertres

Chef de service : Jean-Jacques MORDIN

03 25 71 88 27

Jean-Claude APAP

Monique JASKOWIAK

Karim KEDIM

Hakima KOUSSOUR

Eugénie LEMAIRE

Hervé MURGIER

environnement. Grâce à un dialogue, avant tout basé sur la confiance, l'anonymat et la confidentialité, l'éducateur spécialisé établit un contact avec ces adolescents et les aide à se réintégrer scolairement, socialement et professionnellement. Il joue un rôle d'interface, de relais entre les jeunes et les institutions. Cependant, ces jeunes sont libres de "travailler" avec l'éducateur, aucun contrat n'étant signé entre les deux parties.

Renforcer l'écoute et l'accompagnement individuel

L'Association Jeunesse et Détente a mis en place une équipe de six éducateurs, encadrée par un chef de service, qui se partagent tour à tour les secteurs du 14 Juillet, Delestraint, Brossolette, Jules Guesde, la ZAC Poron, le quartier du Point du Jour, la zone du 1^{er} Mai, Chahouillet, les cours Jacquin, le stade de l'Aube et dernièrement les villes de Pont-Sainte-Marie et Saint Parres-aux-Tertres. Les éducateurs sillonnent le territoire afin de repérer les lieux et connaître les adolescents. Le travail de rue est leur mode d'intervention et ils se rendent dans les lieux que les jeunes fréquentent (collège, Point Rencontre, Centre Social, les rues de la commune...). Ils vont également à la rencontre des partenaires sociaux du quartier comme le Centre Social Debussy, l'assistante sociale, le CIDF, Mon Logis... avec qui ils peuvent travailler sur les problèmes rencontrés. Grâce à cette écoute et à ce travail de soutien, une majorité de jeunes peut ainsi retrouver une certaine confiance en soi et se réintégrer dans la société.

L'équipe qui intervient, à tour de rôle, sur la commune



Permanence
 Les Educateurs Spécialisés sont présents
 tous les jours, de 10 h à 12 h, au Centre
 Social Debussy, Les Erables, rue Debussy à
 Pont-Sainte-Marie
 Tél. : 03 25 71 88 23

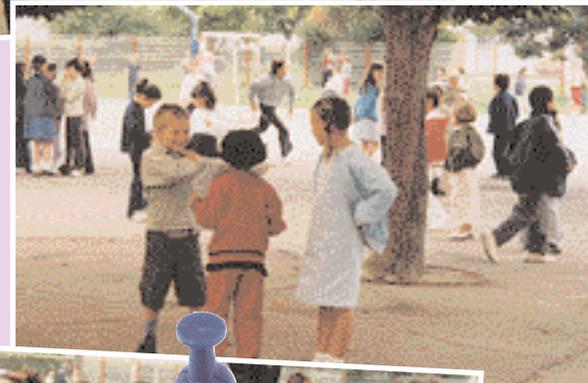
Rentrée scolaire

Les CP à la découverte d'un monde nouveau



C'est dans la cour de l'école primaire Jean Jaurès que les enseignants ont accueilli les petits nouveaux

Impressionnée, la quarantaine d'élèves composant les deux CP, a fait la connaissance de leurs nouvelles institutrices Valérie GOUBAULT et Jacqueline MOUILLEFARINE. Afin de favoriser une rentrée tout en douceur, le directeur Franck DESEYNE, a convié les parents à passer la matinée avec leurs enfants. Cette rencontre parents/enseignants a permis ainsi de mieux se connaître, de faciliter les échanges et de permettre une collaboration harmonieuse entre tous. De nouveaux lieux, une discipline bienveillante, du travail, tel sera le lot quotidien de ces petits écoliers. Mais des moments de loisirs seront aussi proposés, notamment grâce à la mise en place du CEL (Contrat Educatif Local), qui offrira des activités sportives et culturelles entre les heures de cours.



Contrat Educatif Local

Démarrage des activités fin janvier

Afin d'améliorer l'accueil du matin, du midi et du soir des enfants de maternelle et primaire, des activités adaptées vont leur être proposées tout au long de l'année

Le Contrat Educatif Local permet d'accueillir les enfants pendant les temps périscolaires, tout en respectant le rythme et l'équilibre de ceux-ci. Ainsi, de nombreuses actions se mettront en place tout au long de l'année. Les enfants fréquentant les garderies et les restauration scolaire seront accueillis

par des animateurs qualifiés. Dès janvier, les activités vont démarrer, avec l'éveil musical sous la houlette d'un professeur de musique, le tennis de table par le TOS et la lecture. D'autres actions sont en préparation telles que l'atelier théâtre avec l'intervention d'une comédienne "médaille d'or de théâtre" et l'atelier prévention routière avec le policier municipal Serge LOHR. Un bon moyen de faire découvrir et d'initier l'enfant à des activités culturelles et civiques.

Pour en savoir plus

Réunion d'information pour les parents
Jeudi 9 janvier 2003 à 18 heures
Salle Pont Hubert

Former les jeunes à l'éthique sportive

Pratiquer le football en respectant les règles et l'adversaire, c'est l'ambition que veut insuffler le nouveau président de l'ASPSM aux jeunes footballeurs

L'Association Sportive de Pont-Sainte-Marie, sous l'égide de la Fédération Française de Football, est actuellement en pleine restructuration. Son nouveau président, Léon RENTMEISTER, secondé par son vice-président Michel PACHECO, souhaite avant tout éduquer et former les jeunes en leur enseignant l'éthique sportive, le respect de l'adversaire, de l'arbitre et des dirigeants. Pour l'heure, le club accueille plus de 180 licenciés et est représenté dans différentes catégories : les débutants 6-8 ans, les poussins 8-10 ans, les moins de 13 ans, les

benjamins, les moins de 15 ans, les moins de 18 ans et les seniors.

Un peu d'histoire

Paul JORRY a été le fondateur de l'association qui s'appelait alors Etoile Sportive de Pont-Sainte-Marie. L'Association Sportive de Pont-Sainte-Marie est officiellement créée le 16 février 1945 sous la forme d'un club omnisports, à l'initiative de l'industriel Henri JACQUOT. Le club a évolué durant plusieurs années à l'échelon régional. Depuis 5 ans, une école de foot a été créée sous l'impulsion de Michel BROUILLET. Elle a obtenu plusieurs titres de champion de l'Aube.

Favoriser la formation

Léon RENTMEISTER met un point d'honneur à parfaire la formation des bénévoles encadrants. Plusieurs d'entre eux ont suivi les formations nécessaires au District Aube Football, aux frais du club, et ont réussi à décrocher leur diplôme d'éducateur. "Pour être structurée, l'école de football doit être placée sous la responsabilité d'encadrants titulaires d'un diplôme d'éducateur ou d'initiateur" explique le président. Ainsi, le Comité Directeur, responsable des subventions versées à l'ASPSM,



L'équipe des 18 ans a été Championne de l'Aube pour la saison 2001-2002. Actuellement, elle évolue en division régionale, ce qui n'est pas arrivé au club depuis plus de 12 ans

entend gérer au mieux les fonds alloués en favorisant la formation du personnel.

Outre la volonté de résultats satisfaisants, l'association vient de constituer une équipe féminine, conduite par Cadie DIALLO, joueuse de SAINTE MEMMIE et internationale. Cette création d'une équipe féminine va entraîner la construction de vestiaires supplémentaires. De même, la municipalité va faire aménager un terrain tous temps sur le stade et faire modifier deux terrains existants. De plus, le club a signé une convention de partenariat avec le magasin Carrefour qui lui fournit des équipements.

Le saviez-vous ?



Equipe minimes - 1947

Certains joueurs formés au club ont ensuite évolué dans des divisions supérieures.

Le plus connu d'entre eux reste sans doute Marcel ARTELESA (en rouge) qui évolua à Monaco. Il fut également champion de France et capitaine de l'équipe de France à la Coupe du Monde 1966. Il acheva sa carrière au TAF.

Association Sportive de Pont-Sainte-Marie

Maison des associations
1 rue Georges Clémenceau
10150 PONT-SAINTE-MARIE

tél : 03 25 81 09 33

Ecole de football
le mercredi de 14 h à 16 h



Equipe des benjamins 2002-2003

Centre Social Debussy

Rencontres, animations, services

Créé depuis 1995 dans le cadre du Contrat de Ville, le Centre Social Debussy a connu une évolution rapide en ouvrant régulièrement de nouvelles sections répondant aux attentes et aux besoins du public



Implanté en plein cœur du quartier Debussy, le Centre Social est l'élément moteur de l'animation sociale de la commune. En 7 ans, il a dû développer ses activités et ses lieux d'accueil pour répondre aux attentes d'un public éclectique de plus en plus nombreux. Plusieurs secteurs sont ainsi répertoriés : les 4/12 ans, les ados, les adultes, les centres de loisirs et l'aide aux devoirs. Outre les deux centres de loisirs qui fonctionnent en permanence les mercredis et durant toutes les vacances scolaires, plusieurs sites ont été ouverts. Le magasin innocupé situé à proximité de la régie de quartier a été transformé en lieu d'accueil et d'activités pour les 4/12 ans. Le local utilisé auparavant par COVITEX a été mis à disposition pour l'accueil des ados. En février 2002, ce lieu a été complètement rénové afin d'offrir un cadre plus accueillant.

Les nouveaux axes de travail

Depuis un certain temps, Ange BOURSON a constaté que les 9 animateurs du centre sont confrontés à des demandes auxquelles ils ne peuvent apporter de réponses, faute de moyens ou, tout simplement, faute de compétences spécifiques. Toute l'équipe s'est donc penchée sur le problème afin de mettre en place un

réseau de partenaires pouvant apporter des réponses à ces préoccupations. De nouveaux axes de travail doivent faire l'objet d'actions concrètes sur le terrain en partenariat avec les institutions. Ainsi, quatre axes sont retenus pour

Les secteurs du Centre Social

Directeur : Ange BOURSON
 Coordination des secteurs : Laetitia GOURLET
 Secteur des 4/12 ans : Maryline GATINOIS
 Secteur ados : Ibrahim DJIBO
 Secteur adultes/accompagnement scolaire : Elisabeth COLLIQUET
 CLSH maternel : Laetitia BAILLY
 CLSH primaire : Sandrine LAURENT
 Comptabilité : Liliane CHEBSON
 Secrétariat-accueil : Delphine AUBRON
 Entretien : Martine PACOT

4-12 ans : accueil libre avec activités diverses
Ados : Hip-Hop, culture urbaine
Adultes : cuisine, couture, alphabétisation, groupes de paroles
Enfants : accompagnement à la scolarité tous les soirs et le mercredi matin
 Pour tous renseignements
Centre Social Debussy
Rue Claude Debussy
10150 PONT-SAINTE-MARIE
03 25 81 51 89

l'année 2002-2003. Plusieurs points seront donc traités, notamment la santé, avec l'intervention de partenaires adéquats, la sexualité et la prévention du SIDA, la toxicomanie, l'alcoolisme, le tabagisme, l'hygiène alimentaire.... Autre axe, le travail, il s'agit surtout d'un accompagnement vers la recherche d'un emploi ou d'une formation. Une aide peut être apportée par la mise en forme d'un CV, la rédaction d'une lettre de motivation, l'orientation vers les organismes chargés de l'emploi et de la formation.

Troisième thème, les familles étrangères pour lesquelles, la langue française et les différences culturelles semblent poser des difficultés d'intégration dans le tissu social. Ainsi, le Centre Social en partenariat avec d'autres associations, mettra en place des cours d'alphabétisation et des ateliers de lettre contre l'illétrisme, une aide pour les démarches administratives, les traductions de documents et la médiation après des institutions. Des rencontres interculturelles, une sensibilisation aux autres cultures seront également organisées afin de toucher les populations en marge des animations déjà proposées.

Un rapprochement enfants/parents

Dernier thème, la parentalité, il n'est pas rare de voir des enfants livrés à eux-même sur le quartier. Nous constatons alors que les parents, souvent démunis, se reposent sur les institutions existantes. Face à cet état de fait, le Centre social, mais aussi les institutions, sont amenés à prendre en charge les loisirs des enfants ou d'apporter une aide éducative. L'organisation de manifestations telles que les passeports loisirs, les pots d'accueil, les repas de rue, les fêtes de fin de centre de loisirs, l'implication des familles dans l'aide aux devoirs et les rencontres parents/accompagnateurs à la scolarité, tentent de rapprocher enfants et adultes. Ces quatre axes ne sont pas exhaustifs. Il est certain que d'autres problématiques émergeront. Mais le propre d'un Centre Social est de s'adapter en permanence à l'évolution des publics et de veiller à rester en adéquation avec les attentes et les besoins des usagers.

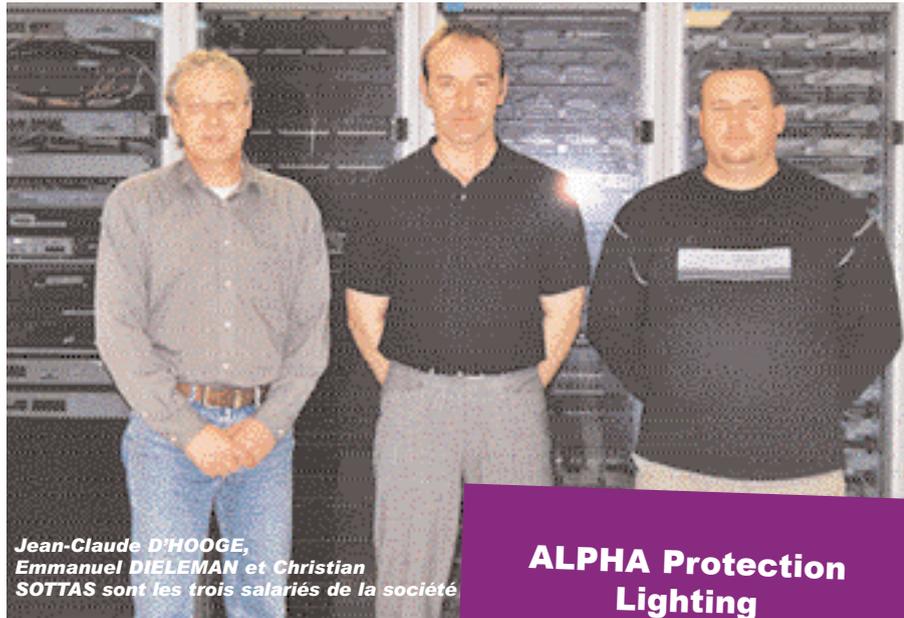


Alpha Protection Lighting

Protéger vos équipements électriques

La société Alpha Protection Lightning est spécialisée dans la protection des installations électriques

Chaque année, plus de 2 000 000 impacts de foudre sont recensés sur le territoire français. Aucune zone n'est épargnée et les dégâts causés sont considérables. Créée en octobre 2001, Alpha Protection Lighting protège tous les réseaux électriques soumis aux dangers des surtensions, et en particulier ceux causés par la foudre. Bien sûr, les paratonnerres existent, mais ceux-ci protègent uniquement les structures comme les bâtiments, les pylônes, les antennes, les cheminées, les hangars... En aucun cas, ils n'assurent la protection des équipements et des installations électriques contre les surtensions. "Désormais, la législation oblige de mettre en conformité les sites classés"



Jean-Claude D'HOOGHE, Emmanuel DIELEMAN et Christian SOTTAS sont les trois salariés de la société

explique Jean-Claude D'HOOGHE, gérant de la société. Avec Emmanuel DIELEMAN, technico-commercial et Christian SOTTAS, électricien, ils travaillent avec le fournisseur Soulé, spécialiste en parafoudres. Orientée vers le milieu industriel, la société intervient exclusivement sur la région et peut s'enorgueillir d'être la seule entreprise à proposer ce type de services dans l'Aube.

ALPHA Protection Lighting

35 rue Danton
10150 PONT SAINTE MARIE

du lundi au vendredi
8 h - 12 h et 14 h - 17 h 30

Tél : 03 25 76 48 01
Fax : 03 25 76 48 18

Actel Services

Pour gérer vos appels téléphoniques

Didier et Claudette MAZEAU gèrent vos rendez-vous



ACTEL Services

15 rue Henri Lemasson
10150 PONT SAINTE MARIE

du lundi au vendredi, de 8 h à 19 h
sans interruption et le samedi matin

Tél : 03 25 72 12 50
Fax : 03 25 72 13 99

**Vous n'êtes pas là,
Actel Services répond
pour vous !**

Installée à Pont-Sainte-Marie depuis 1997, Actel Services est dirigée par Claudette et Didier MAZEAU. Ensemble, ils gèrent l'accueil téléphonique et les agendas des professionnels. 80 % de la clientèle d'Actel Services est composée de professions médicales, mais les architectes, les artisans et même les hommes politiques font appel à ses services. Le standard est accessible du lundi au vendredi, de 8 heures à 19 heures sans interruption. Dans ce créneau horaire, vous pouvez à n'importe quel moment basculer votre ligne par simple

transfert d'appel. Actel Services prend alors le relais. Cette solution s'avère simple et pratique car, par exemple, les consultations et les visites d'un praticien ne sont plus perturbées. De même, la société propose les travaux de secrétariat dans les créneaux que vous ne pouvez pas couvrir (heures de repas, fins de journée, congés, RTT...), ce qui évite ainsi les appels perdus ou l'affluence aux heures de reprise. "Cette pratique coûte moins cher que l'emploi d'une secrétaire" argumente Claudette MAZEAU. Grâce à Intranet, les époux MAZEAU prennent directement rendez-vous sur les agendas des professionnels. Ce service à la carte propose aussi la frappe de courriers, de devis, de compte-rendus...

Police municipale

Sécurité, l'affaire de tous

Le développement d'une certaine délinquance et de quelques incivilités crée un sentiment d'insécurité diffus chez les habitants de notre commune.

Avec la création d'un poste de policier municipal au 1^{er} octobre dernier et l'organisation d'une réunion d'information sur la sécurité, la municipalité a initié une véritable politique de lutte contre la délinquance

La volonté première de cette réunion publique est de faire connaître les différents acteurs de la sécurité et les compétences de chacun" explique en préambule Pascal LANDREAT. Durant la réunion, le maire et Frédy MERCY, conseiller municipal délégué à la sécurité, ont présenté les principaux intervenants en la matière, François PERRAULT, commissaire principal et directeur départemental de la Sécurité publique de l'Aube et Joseph LOMBARDO, brigadier chef du secteur dont dépend la commune. La volonté du gouvernement étant d'associer les maires à la lutte contre l'insécurité, le conseil municipal a voté le 27 juin 2002, la mise en place d'une police municipale sur la commune. Serge LOHR devient le premier policier municipal de Pont-Sainte-Marie. Ses fonctions sont avant tout préventives et dissuasives. Il est en contact permanent avec la population et dispose de moyens effectifs lui permettant de lutter contre divers délits urbains. Il est également chargé d'assurer différentes missions telles que le recueil de plaintes et de témoignages, ainsi que l'instruction des conflits de voisinage et des contentieux routiers. Pour assurer ses fonctions, cet agent est équipé d'un armement défensif, bâton de défense, gaz lacrymogène, et circule en VTT.

Déposer plainte

Cependant, la police nationale reste le chef de file de la sécurité "car c'est l'une des missions principales de



La sécurité, un sujet de préoccupation pour beaucoup de Pontois

l'Etat" a rappelé le maire, d'où la nécessité d'une collaboration étroite entre la police municipale et la police nationale. "Il faut surtout ne pas hésiter à déposer plainte. Signaler un événement et témoigner permettent de faire avancer la procédure. Nous avons besoin de vous" a expliqué François PERRAULT. Mais que les administrés de Pont-Sainte-Marie soient rassurés. Hormis le pôle des magasins d'usine victime d'un certain nombre de vols à l'étalage, la délinquance sur la commune n'est pas la plus problématique de la circonscription. L'action la plus efficace reste tout de même la prévention. Après la mise en place de l'animation, par le biais du Centre Social Debussy, la commune s'est dotée d'un poste d'éducateur spécialisé. "La répression n'a de sens que s'il y a la mise en place d'une politique de prévention. Ces actions complémentaires sont un gage de réussite" a ajouté Pascal LANDREAT.

Une police de proximité

Entré en 1994 dans la police municipale, Serge LOHR, 39 ans, est gardien principal, moniteur-éducateur à la prévention routière et Inspecteur Départemental de la Sécurité Routière à la Préfecture. C'est avant tout un homme de terrain, disponible, qui privilégie le dialogue afin de solutionner les problèmes. Vous le croirez régulièrement sur les secteurs de la commune. Vous pouvez le joindre, en cas de problème à la mairie au **03 25 81 20 54**

Ses prérogatives : Police de la route, contrôle de l'application des arrêtés municipaux, surveillance du domaine public, enregistrement de dépôt de plaintes pour la commune, relevé d'épaves sur la voie publique, constat de dépôts sauvages d'ordures, stationnement, Opération Tranquillité Vacances

A noter

En matière de sécurité routière, la municipalité va aménager la voirie sur certains secteurs de la commune, notamment dès 2003, l'avenue Jean Jaurès, devant le groupe scolaire du même nom qui accueille chaque jour près de 600 élèves.

Jumelage de l'Harmonie

20 ans d'amitié franco-allemande



L'Harmonie de Pont-Sainte-Marie-Lavau-Creney et le Blasorchester-Sprötze ont réuni plus d'un millier de spectateurs pour le 20^{ème} anniversaire de leur jumelage

Vingt ans déjà que l'Harmonie est jumelée avec sa consœur allemande. Vingt ans que de solides liens amicaux se sont noués entre les deux orchestres.

Du 3 au 6 octobre derniers, les villes de Pont-Sainte-Marie, Lavau, Creney et Sprötze ont fêté la grande complicité qui les lie. "Ce jumelage est né de l'amitié qui existe entre nos deux chefs d'orchestre, Eugen EGE et Alain THIERY et de leur volonté de créer des liens durables par la musique, leur passion" explique Daniel BECARD, président de l'Harmonie. Grâce au soutien des présidents d'alors, Werner BOHRING et André BRUNET, mais également des élus de l'époque, Robert ROYER, Henriette CLEMENT et Roger ROUQUET, ce jumelage a pu se concrétiser. Durant 4 journées, les musiciens des deux formations se sont retrouvés pour une 7^{ème} rencontre et ont vécu à un rythme effréné.

Une programmation musicale exceptionnelle

Dès le jeudi soir, la Ville de Pont-Sainte-Marie a accueilli tous les mélomanes à l'occasion d'une réception conviviale. Le lendemain, les musiciens d'Outre Rhin ont pu visiter Paris, avant d'enchaîner samedi avec leurs amis français, par des répétitions et

L'Harmonie de Pont-Sainte-Marie, Lavau, Creney

Fondée en 1874, l'harmonie est la plus ancienne société de musique du département de l'Aube. Elle anime régulièrement la vie des trois communes dont elle est issue en donnant des concerts, et en participant aux cérémonies officielles, à la Fête de la Musique et aux Journées du Patrimoine.

Sous la direction d'Alain THIERY depuis 1978, son répertoire va du classique au moderne, du jazz à la comédie musicale. La renommée de l'harmonie dépasse largement l'horizon du département. Pour preuve, son classement en Division Supérieure 2^{ème} section, obtenu en 1999, lors du concours national d'orchestre d'harmonie à Troyes.

un grand concert au Cossec de Creney. Plus de 500 personnes se sont déplacées pour écouter des airs variés comme "Abba Gold", "Mannix", "Légende héroïque" ou encore "Ode à la Joie". Lors de cette soirée, les deux présidents ont renouvelé le serment de jumelage qui marque l'engagement pour l'harmonie et le Blasorchester-Sprötze de continuer à entretenir et à rendre plus forts les liens d'amitié qui les unissent. Une réception a ensuite été organisée par le maire Jacky RAGUIN et par le conseil municipal de Creney. Dimanche matin, les deux orchestres ont animé la messe en musique à l'église Notre Dame de l'Assomption à Pont-Sainte-Marie et se sont ensuite réunis à Lavau pour une réception donnée par le maire Jacques ROUSSEAU. Dans l'après-midi, une nombreuse assistance s'est pressée à la salle des fêtes de Pont-Sainte-Marie. Les airs de "Rocky Gonna Fly Now", "Säbeltanz", "Tea For Two", "Un Poco Loco" ou "Hymne à la musique" ont enchanté les quelques 300 spectateurs venus apprécier l'excellente prestation des deux formations. A l'issue de cet après-midi musical, Pascal LANDREAT a tenu à remercier les initiateurs de ce jumelage, en leur remettant la médaille de la ville de Pont-Sainte-Marie. Rendez vous est dorénavant pris pour 2007 en Allemagne pour fêter les 25 ans de jumelage.

Le Blasorchester-Sprötze

C'est Werner BOHRING, ancien maire de la commune de Sprötze (située à 40 km de Hambourg) qui en 1976 crée le Blasorchester-Sprötze. Cette formation, jeune et dynamique, se produit dans toute la région du nord de l'Allemagne au cours de fêtes traditionnelles ou lors de concerts de prestige. Dirigé par Eugen EGE depuis 1977, le Blasorchester-Sprötze a réussi à atteindre un niveau remarquable. Il dispose d'un vaste répertoire allant de la chansonnette aux poèmes symphoniques, en passant par l'opérette, le music-hall ou le jazz. Grâce à son énergie, ses compétences et sa disponibilité, cette formation est l'une des meilleures de la Basse-Saxe.



Semaine culturelle Mosaïques

L'art sous toutes ses formes



Une exposition de grande qualité

**Plus de 2 000 visiteurs !
C'est le bilan positif
de la semaine culturelle
Mosaïques**

Mettre la culture à portée de tous, allier la qualité et la diversité, tel est le concept de Mosaïques. Depuis 11 ans, cette manifestation continue d'asseoir sa notoriété. Peinture, sculptures, marionnettes et musique se sont côtoyées durant 10 jours. La Compagnie SUFOREL et son spectacle "Etres en formes" a ouvert la manifestation. Dissimulés derrière un castelet noir, les interprètes tiennent des baguettes magiques et jouent, à l'aide de la

mousse, un conte merveilleux qui donne naissance à des milliers de formes. Une exposition de peintures et sculptures a succédé aux marionnettes. Rachel MULLER, maire adjointe chargée de la culture et de la communication a voulu une exposition "surprenante et contemporaine". Isabelle BADINIER, Aline BIENFAIT, Christelle BOULARD, Didier CRANCE, Sylvie FREYCENON, Jean-François LÉMAIRE, Marie-Christine LOISELET, Michel MARNAT, Cécile PICQUOT et Fabrice ROUSSEL ont fait admirer leurs œuvres associant le marbre, le bois, le verre, le béton ou encore la céramique.

Brel revisité

Mosaïques s'est achevée en beauté et en musique. Une salle comble a accueilli les Octaves. Chanteurs épris d'originalité et de singularité, acteurs riches de trente années de scène, les Octaves exercent leur art selon leur propre conception. Avec leurs voix, leurs physiques, leurs façons de se mouvoir, ils restituent l'émotion, la générosité et les hantises du "Grand Jacques" dans ce qu'elles peuvent avoir d'universel. Grâce à eux, Jacques BREL et son



répertoire traversent les temps et les générations sans prendre l'ombre d'une ride. Élégance de la mise en scène, sobre et pure, des arrangements vocaux et musicaux, le spectacle proposé par les Octaves a permis d'exalter les textes, les chansons, les musiques de Jacques BREL. En tout, une heure et demie de bonheur et d'émotion pour un public conquis.



Près de 350 spectateurs pour le spectacle de Brel

Journées du patrimoine

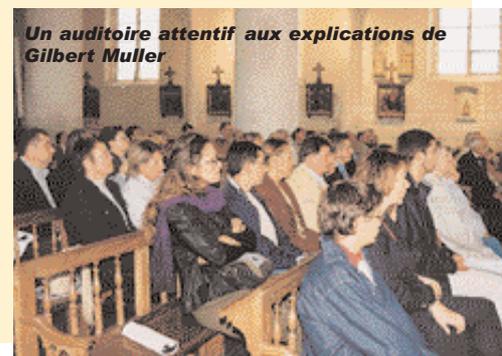
A la découverte des vitraux

**Pour la 19^{ème} édition
des Journées du
Patrimoine, la Ville de
Pont-Sainte-Marie a
choisi de mettre en
valeur les églises à pans
de bois et le vitrail**

L'Eglise Notre Dame de l'Assomption a ouvert ses portes sur deux journées. La présentation d'une exposition sur les églises à pans de bois a ouvert la manifestation. Réalisée par Louise SEURAT et l'ANDRA, elle a été présentée par Dominique RICHARD de l'association "Lou

Champagnat" et par Xavier CLAVERIE-ROSPIDE de l'association "Sauvegarde et Avenir de Troyes". Cette exposition a permis de découvrir ou de redécouvrir un ensemble architectural religieux unique en France, qui fait partie du patrimoine touristique de la région. Gilbert MULLER, ancien guide conférencier, a ensuite, donné une causerie sur l'histoire du vitrail et en particulier sur le vitrail de l'église, classé Monument Historique en 1894. Cet édifice compte neuf vitraux de grande qualité parmi lesquels "l'Arbre de Jessé", daté de 1530 et "l'Allégorie du Combat des Vices et Vertus", superbe grisaille attribuée à Linard Gonthier. Malheureusement, au fil du temps, le

vitrail vieillit mal. C'est dans un souci de conservation de ce patrimoine culturel que la Ville engagera, dès 2004, la réfection du chauffage de l'église, en grande partie responsable de la corrosion des surfaces du vitrail. La manifestation s'est achevée par un concert donné par l'harmonie de Pont-Sainte-Marie-Lavau-Crenay.



Un auditoire attentif aux explications de Gilbert Muller

Repas champêtre

La seconde vie du Parc Lebocey



A la découverte des arbres

Plus de 160 personnes se sont retrouvées dans l'enceinte du parc Lebocey.

Au programme, repas champêtre, visites guidées du parc et tonte de moutons

Fortement touché par la tempête de décembre 1999, le Parc Lebocey a perdu des spécimens d'arbres uniques dans la région. La municipalité s'est donc engagée dans une réflexion sur la protection de l'environnement et notamment sur la préservation du parc. Afin de mener à bien ces projets, un "Comité Consultatif Environnement et Cadre de Vie" a été créé au début de l'année. Ce groupe de réflexion, présidé par Annie HUGEROT, conseillère municipale, est composé d'élus, d'habitants, d'associations et de représentants de l'Etat. Ensemble, ils réfléchissent sur les thèmes liés à l'environnement et au cadre de vie (fleurissement de la commune, aménagement de la vallée de la Seine, illuminations de Noël...) et formulent des propositions à l'attention du conseil municipal. Beaucoup de réalisations sont à mettre en chantier sur

la commune, mais le dossier du parc Lebocey reste une priorité. Un long travail sera nécessaire afin de remettre en état l'arboretum, désenvaser le plan d'eau et nettoyer le cours d'eau. La commune n'étant pas propriétaire du parc, elle devra, au préalable, engager les négociations avec l'Etat pour acquérir le foncier.

Un poumon vert pour la commune

Pour sensibiliser les Pontois à la présentation de cet espace de 14 hectares, riche en essences de toutes variétés, le comité et "l'Association de Sauvegarde du Parc Lebocey" se sont associés pour faire découvrir, ou redécouvrir les lieux en organisant un repas champêtre. "Plus de 160 personnes sont venues passer la journée dans le parc en toute convivialité" explique Franck WICKERS, agent de développement à l'environnement de la mairie. Le repas a été suivi de visites guidées pour apprécier les différentes espèces d'arbres qui composent cet espace. De même, "l'Association l'Arbre Vert", en partenariat avec Michel FRISON, éleveur de moutons et Emmanuel AUBRY, tondeur et éleveur, ont organisé une tonte pour la plus grande joie des enfants et des adultes. Pascal LANDREAT se félicite de cette réussite où "chacun a su mobiliser les énergies pour faire revivre le parc". Petit à petit, le maire compte bien permettre aux habitants de s'approprier cet espace et d'en faire un lieu de vie privilégié de la commune.



Plus de 160 personnes pour le repas champêtre



Fleurissement

Des efforts pour les années à venir

Pour le printemps 2003, le Comité Consultatif Environnement et Cadre de Vie a pressenti quatre zones à valoriser dans le cadre du fleurissement de la commune : la place Charles de Gaulle et l'entrée de la ville, la rue Pierre Curie, la rue Pasteur et le secteur de la mairie et de l'église. Cet aménagement sera particulièrement soigné car la commune souhaite participer au concours des "Villes et Villages fleuris". Les habitants et les commerçants intéressés

par le fleurissement de leur façade sont invités à prendre contact avec Franck WICKERS au 03 25 71 83 93.



Il était une fois Pont-Sainte-Marie

Les possessions d'Henri de Poitiers en 1365

Au XIV^{ème} siècle, on peut connaître les possessions et droits d'un Seigneur sur une terre, un village ou tout simplement des hommes. Il faut utiliser pour cela des inventaires contenant la liste des tenanciers et de leurs tenure. Ceux-ci indiquent les redevances et les services dus.

On donne le nom de terrier à ces listes, mais parfois on les appelle censier.

Ainsi à Pont Sainte Marie, l'évêque Henri de Poitiers affirme ses droits de taille et de justice sur un nombre important de personnes, compte tenu du nombre d'habitants à l'époque.

Plusieurs personnes sortent de l'anonymat. Les archives permettent de citer Cirant le Roy, Marie Parievelle, Domrenghy Rondet, sa femme et sa fille, Pierrin chalet, Marguerite fille Henriet de Bar, la femme Hure, Jehannet Deniset Laigy, Thévenin Jacquin, la femme Jehan Gode, Felise fille du Mairat, Gautier Le Closier, Féliset Gaillard.

**Toutes ces personnes paient la taille et sont responsables devant l'évêque de Troyes :
" ...plusieurs hommes et femmes taillables haut et bas par la mainmorte ... "**

**Christian Lambart
Marie-Cécile Bertiaux.**

*Sources :
Lexique historique du Moyen age, Armand Colin, 1980.
Archives départementales de l'Aube : G 254, f°, 13 v°.*

Au programme du 1^{er} trimestre 2003

Janvier

Repas mensuel du club "Les Aînés" et galette des rois, le 7 janvier 2003 à 16 heures, salle Pont Hubert

Galette des rois organisée par l'Amicale des Anciens Elèves de Pont-Sainte-Marie, le 12 janvier 2003 à 16 h 00, salle Pont Hubert

Assemblée générale de la FNACA, Comité Pontois, le 18 janvier 2003 à 10 h 30, salle Pont Hubert

Repas mensuel et galette des rois organisées par l'UNRPA, le 23 janvier, salle Pont Hubert

Après-midi débat sur les problèmes conjugaux, proposé par le CIDF, le 28 janvier 2003 à 14 heures, Centre Social

Février

"Talents Pontois", exposition, du 1^{er} au 9 février 2003, de 14 heures à 20 heures, salle des fêtes

Repas choucroute du club "Les Aînés", le 4 février 2003 à 12 heures, salle Pont Hubert

Soirée Casino organisée par le Centre Social Debussy, le 8 février 2003 à 20 heures, Centre Social

Galette des rois de la FNACA, le 8 février 2003 à 19 heures, salle Pont Hubert

Assemblée générale de l'UNRPA, le 20 février 2003 à 11 heures, salle Pont Hubert



Talents Pontois, du 1^{er} au 9 février, salle des fêtes batik de Daniel ANDRÉ

Mars

Bal costumé organisé par le Centre Social Debussy, le 1^{er} mars 2003 à 20 heures, salle des fêtes

Assemblée générale du club "Les Aînés", le 4 mars 2003 à 10 heures, suivi du repas, salle Pont Hubert

Assemblée Générale de l'UNC-AFN, le 8 mars 2002 à 10 heures, espace Charles de Gaulle à Creney

Assemblée générale et repas annuel de l'Amicale des Anciens Elèves de Pont-Sainte-Marie, le 9 mars 2003 à 12 h 00, Bois du Bon Séjour

Après-midi "beignets" au club "Les Aînés", le 11 mars 2003 à 16 heures, salle Pont Hubert

Concours de belote organisé par l'UNRPA, le 13 mars 2003, salle Pont Hubert

Cérémonie du 41^{ème} anniversaire du Cessez le feu en Algérie par la FNACA, le 19 mars 2003 à 10 h 45, monument aux morts de Pon-Sainte-Marie

Concert de l'ensemble vocal Akadémia, le 21 mars à 20 h 30 salle des fêtes

Soirée débat sur la vaccination, organisée par le Centre Social Debussy, le 28 mars 2003 à 20 heures, Centre Social

L'agglo

Exposition "Jouets d'Autrefois", du 17 janvier au 2 février 2003, Centre Culturel de La Chapelle-Saint-Luc

Comédie musicale "Cygne de Quoi ?" d'Alfred Jarry, le 17 janvier 2003 à 20 h 30, Centre Culturel de La Chapelle-Saint-Luc

Repas dansant organisé par les pompiers de Sainte Maure, le 1^{er} février 2003

"Salon d'hiver", exposition peintures et sculptures, organisée par le Comité des Fêtes de Rosières, du 8 au 16 février 2003

Bal Folk organisé par le Comité des Fêtes de Rosières, le 1^{er} mars 2003

Exposition de peintures, du 8 au 16 mars 2003, salle des conférences à Saint-Parres-aux-Tertres

Concert de la Chorale Coup de D'Choeur, le 15 et 16 mars 2003, Centre Culturel de La Chapelle-Saint-Luc

Théâtre "Sale attente" par la troupe Come 10, les 22 et 23 mars 2003, Centre Culturel de La Chapelle-Saint-Luc

Tournoi du club "Question pour un Champion", le 23 mars 2003, Les Noës-Près-Troyes

R

E

I

S

S

O

D



Révision du Plan Local d'Urbanisme



Révision du plan d'occupation des sols Pour une meilleure réorganisation du

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui remplace le POS (Plan d'Occupation des Sols) après avoir élaboré un diagnostic d'ensemble et une politique globale pour l'améliorer, comprend les enjeux de la révision du plan d'occupation des sols et l'intérêt

La loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000 privilégie une vision globale et cohérente de l'espace urbain, en traitant simultanément de l'urbanisme, de l'habitat et des déplacements. La mise en œuvre de cette loi trouve sa concrétisation au travers de nouveaux instruments de planification, notamment le PLU.

Un projet urbain pour les années à venir

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui remplace le POS (Plan d'Occupation des Sols), est un outil de planification, mais aussi un document d'urbanisme réglementaire, "de droit commun". Il fixe les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols. Celles-ci peuvent notamment comporter l'interdiction de construire, délimiter les zones urbaines ou à urbaniser, les zones naturelles, agricoles et forestières à protéger. Le PLU définit également, en

fonction des circonstances locales, les règles concernant l'implantation des constructions. Il permet également d'exprimer le Projet d'Aménagement et de Développement Durable de la commune. Les principaux objectifs retenus pour la révision du PLU sont les suivants :

- la maîtrise de l'urbanisation et l'étalement urbain, tout en répondant aux besoins communaux en matière d'habitat, d'activité économique et d'équipement collectif,
- la protection du patrimoine naturel et bâti,
- la préservation de l'environnement et du cadre de vie,
- l'amélioration des circulations
- la prise en compte des risques d'inondation.

Le diagnostic : forces et faiblesses de la commune

Le Conseil Municipal a voté la révision du PLU, le 28 février 2002. Pour mener à bien cette réflexion, la commission extra-municipale chargée du plan d'occupation des sols et du plan local d'urbanisme a fait appel aux services de l'AUDART (Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région Troyenne). Forte de plusieurs compétences (urbanistes, paysagistes, géographes,...), l'AUDART apporte son expérience et ses compétences interdisciplinaires en matière d'aménagement urbain. Elle met également en œuvre des démarches partenariales avec l'Etat. Cette réflexion s'appuie tout d'abord sur un diagnostic détaillé de l'organisation actuelle de l'espace urbain ainsi que les tendances économiques, démographiques, sociologiques de la commune. Ce diagnostic fait ainsi ressortir les forces et les faiblesses du fonctionnement de la ville et ses grands enjeux pour l'avenir. Parmi



les atouts identifiés sur Pont-Sainte-Marie, on peut citer la triple centralité de la commune avec son coeur historique, Pont Hubert et le quartier Debussy ainsi que son tissu urbain diversifié et les trois unités paysagères naturelles que sont la vallée de la Seine, le vallon d'Argentolles et le vallon des Cuilles.

Déplacement urbain

Se déplacer dans de bonnes conditions est pour chaque citoyen un aspect essentiel de la vie quotidienne. C'est aussi une des clés de l'urbanité de la commune. Parmi ses projets, la municipalité compte désenclaver la zone des Ecrevolles, soumise à un fort trafic de poids-lourds. Deux hypothèses sont actuellement à l'étude :

- par l'est le long du Canal du Labourat avec une connexion sur la rue Roger Salengro, puis sur la voie Georges Pompidou
- par l'ouest, avec une connexion sur la rocade ouest



paysage urbain de la commune

ls), doit permettre à la municipalité de mieux exprimer ses projets pour la commune, nagement et le renouvellement de la ville. Ce dossier va vous permettre de mieux de votre participation au développement de votre ville



Parmi ses faiblesses, nous relevons un manque d'espaces publics de proximité, des quartiers isolés ou encore un enclavement de la commune. Les enjeux de la commune sont nombreux. Tout d'abord, le développement urbain avec la préservation des spécificités du tissu urbain et l'intégration des extensions urbaines au tissu existant. Ensuite, la conservation de l'identité locale de la commune en préservant le patrimoine bâti, en affirmant les différents pôles de centralité et en construisant l'image de la commune en liaison avec son

environnement. Il est aussi essentiel de valoriser les trois unités paysagères naturelles et ce, en fonction de leurs spécificités.

Les intentions de la municipalité

Après le diagnostic établi, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) expose les intentions de la municipalité pour les années à venir. C'est la grande nouveauté de cette révision. Ce document définit les orientations d'urbanisme et d'aménagement retenues par la commune, notamment en vue de favoriser le renouvellement urbain et de préserver la qualité architecturale et l'environnement. Le projet d'aménagement et de développement durable est un document obligatoire et complémentaire au rapport et au règlement du PLU. C'est sur le fondement du diagnostic d'ensemble établi dans le rapport de présentation qu'une politique d'aménagement et de développement durable pourra être définie de manière cohérente. Il peut être accompagné de documents graphiques présentant, par exemple, les orientations retenues pour la préservation de tel ou tel quartier, la mise en valeur des espaces naturels. Le PADD est un document destiné à l'ensemble des citoyens. Il sera consultable en mairie et vous apportera les informations indispensables à la compréhension de ce dossier.

Une vaste concertation des habitants

La loi SRU impose une concertation avec la population pendant toute la durée de l'élaboration du projet. Chacun de vous est concerné par le futur visage que vous souhaitez donner à votre ville. Un tel projet ne peut pas se définir en vase clos. Vous êtes donc invités à vous prononcer dans les mois à venir, sur le devenir de votre commune. Une boîte à idées a été mise en place à la mairie du 7 mars au 20 avril 2002. Celle-ci sera à

nouveau à votre disposition courant 2003 afin de recueillir vos remarques et vos avis. Des réunions seront également organisées sur l'ensemble des thèmes définis. Vous serez informés de la tenue de ces réunions par voie de presse et par votre journal municipal. Alors exprimez-vous !

Le contenu du PLU

Le Plan Local d'Urbanisme est composé de plusieurs documents :

Le rapport de présentation :
analyse l'état actuel de l'environnement, et expose le diagnostic du territoire et les raisons des choix du projet.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) :
ce document nouveau et essentiel définit les perspectives d'aménagement, en matière économique, environnementale et d'habitat.

Le règlement et ses documents graphiques :
délimitent les zones urbaines, les zones à urbaniser, les zones agricoles et les zones naturelles, tout le territoire communal étant couvert par ces zones. Ils définissent également les règles qui s'imposent aux constructeurs. Ils délimitent enfin certains espaces faisant l'objet de réglementation spéciales : espaces boisés classés, éléments de paysage à protéger, emplacements réservés, secteurs à risques, secteurs faisant l'objet d'une exploitation des richesses du sous-sol, secteurs pouvant faire l'objet de transferts de CO₂...

Les annexes :
liste des servitudes d'utilité publique, des lotissements, des prescriptions acoustiques, des dispositions pour la prévention des risques et schémas de réseaux d'eaux et d'assainissement.

A savoir

Le principe de solidarité affiché par la loi SRU suppose que soient respectés trois principes sur le droit au logement et la mixité sociale. La législation impose l'obligation de créer au moins 20 % de logements sociaux dans les communes. Pont-Sainte-Marie dispose actuellement de 37 % de logements sociaux.

Planning prévisionnel de la révision du PLU

Phase de concertation avec la population

28 février 2002 : prescription de la révision et définition des modalités de concertation

Juin à décembre 2002 : construction du P.A.D.D

1^{er} trimestre 2003 : débat en Conseil Municipal du P.A.D.D

Fin octobre 2003 : bilan de la concertation et arrêt du P.L.U

Novembre, décembre 2003, janvier 2004 : mise en consultation du dossier auprès des services concernés

Début avril 2004 à début mai 2004 : enquête publique

Début juillet 2004 : approbation du P.L.U en Conseil Municipal



Préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel de la commune



Assurer une desserte cohérente et optimale du territoire



Améliorer le cadre de vie



Conforter le tissu urbain existant

Un des grands dossiers de la révision du PLU est sans doute l'aménagement futur du Camp du Moulinet. La municipalité souhaite que cette ancienne zone militaire soit aménagée en une zone d'habitat d'une centaine de parcelles constructibles en accession à la propriété ou en locatif. Nous envisageons de développer une forme urbaine privilégiant le pavillonnaire afin d'offrir une meilleure répartition de la population sur le territoire communal (à ce jour 40 % de la population est concentrée sur le quartier collectif Debussy)



11 novembre

Un week-end placé sous le signe du devoir de mémoire



La Bataille du "Chemin des Dames" commentée par Christian LAMBART

Pour le 11 novembre, la ville de Pont-Sainte-Marie a associé la traditionnelle cérémonie avec une conférence-débat et une exposition

Le travail de mémoire à l'attention les jeunes générations est un thème cher à la municipalité. C'est ainsi que régulièrement, une conférence, une exposition ou une pièce de théâtre viennent compléter cet hommage. Christian LAMBART, docteur en histoire et membre de l'AFMD (Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation) a animé une conférence sur "La Bataille du Chemin des Dames". Cet épisode de la première guerre mondiale fut terrible et meurtrier. Il correspond à un tournant dans la stratégie de cette guerre. Après les échecs des batailles d'usure, l'état major, sous la direction du Général Nivelle, tente un coup audacieux dans une région difficile, dont l'effet aurait pu être fatal au système défensif allemand en cas de succès. Cependant, les Allemands modifient aussi leur dispositif et profitent de leur situation avantageuse pour opérer un repli stratégique sur des positions favorables. Le défensif devient prédominant dans les conceptions de la guerre. Toutefois, les Français ne peuvent encore se permettre d'attendre. Ils viennent de perdre un allié avec la Révolution russe et l'ennemi occupe le territoire national. L'offensive est donc programmée. L'initiative du Général Nivelle est de réorienter le centre du dispositif français sur le front de Champagne, alors qu'il était auparavant orienté vers la Somme. Une série de mauvaises interprétations et de dysfonctionnements entraînera l'échec. La réorientation du front a demandé une logistique très lourde et supérieure aux capacités de l'armée française. La tactique Nivelle exigeait des possibilités d'artillerie encore difficiles à obtenir. L'état major français ne perçut pas réellement la portée du repli défensif des Allemands. Enfin, politiques et officiers supérieurs renâclaient à l'expérience. Le Général Nivelle emporta l'adhésion grâce à sa popularité et l'appui du premier ministre britannique. La bataille a pourtant eu

lieu. L'espionnage allemand eu connaissance de l'offensive et le mauvais temps retarda l'attaque. Pour l'armée française, l'échec du Chemins des Dames constitue un tournant et impose à l'état major une guerre où la préparation et la préservation de la vie humaine entre dans le champ de la réflexion.

L'association Passe-Poil a complété l'intervention de Christian LAMBART en proposant une exposition sur les soldats de la Grande Guerre. A l'aide de nombreux panneaux, d'objets et de mannequins en tenue des armées françaises et allemandes, elle a retracé les grandes lignes de l'histoire de cette "sale" guerre.

Pour ne pas oublier

Ce 11 novembre a réuni plus de 200 personnes parmi lesquelles les élus locaux, les associations patriotiques, culturelles, sportives, les sapeurs pompiers de la commune, accompagnées par l'harmonie de Pont-Sainte-Marie-Lavau-Creney. C'est devant le monument aux morts que Edmond FAVEROT, Jean-Pierre PIETREMONT, Claude IMBERG, William PARREY et Roger REGNIER ont été décorés par Christian ORY, président du Comité Pontois FNACA. Le Maire a rappelé que commémorer le 11 novembre, "c'est d'abord accomplir notre devoir de mémoire à l'égard de ceux qui nous ont légué les valeurs républicaines et donné des repères moraux pour l'approche d'un avenir que l'on veut toujours meilleur et solidaire. C'est ensuite faire un travail de mémoire avec les jeunes générations pour que la flamme de la paix, jamais ne s'éteigne". Rachel MULLER, maire adjoint, avait préalablement donné lecture du message du Secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants, rappelant que "le 11 novembre 1918 est, et restera à jamais, l'une des dates majeures et emblématiques de l'histoire de France. Elle figure au panthéon des heures glorieuses et décisives qui ont tracé le destin de notre pays". C'est dans le but de sensibiliser les jeunes au devoir de mémoire que la municipalité a demandé à trois lycéens de Saint Bernard, Pauline STRASSMAN, Vincent BOUCHET et Baptiste BORRACINO de faire l'appel des morts. C'est en associant les jeunes à ces cérémonies que le devoir de mémoire peut perdurer.



Remise de médailles

Personnel communal

Un nouveau responsable des services techniques



En fonctions depuis le 4 novembre dernier, Michel SKALSKI est le nouveau responsable des Services Techniques Municipaux

Agé de 49 ans, Michel SKALSKI, a décidé de donner un nouveau tournant à sa carrière. Il souhaite pouvoir mettre ses compétences et son savoir au service d'une collectivité. En 1974, il intègre une administration de l'Etat, la Direction Départementale de l'Equipement, et occupe divers postes : dessinateur, adjoint chef à la subdivision Troyes 2, chargé d'opération en construction publique, chef de subdivision territoriale de Saint Florentin... Fort de ses acquis dans les domaines de la voirie, des réseaux divers, du bâtiment, il occupe aujourd'hui le poste de responsable des Services Techniques Municipaux de notre ville. Un choix qui va lui permettre d'être directement en contact avec les administrés et sur le terrain. Actuellement en phase d'observation, il sillonne les rues de la commune, prend connaissance des dossiers en cours (commissions urbanisme et patrimoine, marchés publics, Dotation Globale d'Equipement, projets à venir), recueille les doléances journalières et dirige une équipe de 13 personnes. Après deux mois d'activité, il dresse déjà un premier bilan. "Rapidement, nous devons porter nos efforts sur l'acquisition de matériel adapté à notre activité. De plus, nous devons prendre en considération les nouvelles règles établies en matière d'hygiène et de sécurité".

Photo d'avant

Ecole primaire 1944-1945

1^{er} rang en haut, de gauche à droite :

DESQUET, PENOT, BORGNE, CIAN, ?, LANIER, KRITT, ARTELESA

2^{ème} rang

FAURE, LAJOIE, MILLOT, PIGEOT, BECQUE, GOVET, BLANCHARD, BECQUE, ?, BLANCHARD et RAUDIN

3^{ème} rang

LENFUME, GERMAINE, MILLOT, MEYER, GUILLEMIN, GILAUD, ARTELESA, GUBLIN, FOURNIL

4^{ème} rang

MOREL, MOREAU, EBTINGER, ARTAUX, BERARD, FAURE et DEFRANCE



Photo prêtée par Michel SOMMIER, président de l'Amicale des Anciens Elèves de Pont-Sainte-Marie

Ecole de musique Ouverture en fanfare

Une réunion d'information sur l'école municipale de musique a été organisée afin de présenter les professeurs

Le nombre d'inscriptions a été au-delà de nos espérances", s'exclame Pascal LANDREAT. En effet, avec plus de 43 élèves inscrits, l'école municipale de musique démarre sur les chapeaux de roues. "Un tel succès démontre bien qu'il existe une réelle demande de la part des parents et des enfants" précise le maire. La municipalité n'a jamais caché son désir de voir se créer une école de musique. À cela deux motivations : d'une part, cette nouvelle structure permettra d'alimenter l'effectif de l'harmonie de Pont-Sainte-Marie-Lavau-Creney. En effet, malgré son palmarès prestigieux, l'harmonie a de plus en plus de mal à renouveler ses musiciens. La création d'une école municipale de musique nourrira l'association en nouveaux musiciens. D'autre part, la commune élargit ainsi son panel d'activités proposées aux jeunes.

C'est en présence de Rachel MULLER, maire adjoint chargée de la culture et la communication, de Jacky RAGUIN, maire de Creney, de



Les professeurs de l'école de musique

Jacques ROUSSEAU, maire de Lavau, de Daniel BECARD, président de l'harmonie et d'Alain THIERY, son directeur, que Pascal LANDREAT a dressé un premier bilan de l'école qui a ouvert ses portes le 21 septembre dernier.

Un partenariat unique dans le département

Le Maire a rappelé que la structure est aussi ouverte aux enfants des communes voisines de Pont-Sainte-Marie. D'ailleurs, sur les 43 inscrits, 18 élèves viennent des communes environnantes. Les maires de Creney et Lavau ont signé une convention avec la Mairie de Pont-Sainte-Marie, ce qui permet aux enfants de leur

commune de bénéficier des mêmes tarifications que ceux de Pont-Sainte-Marie. "Je remercie mes collègues pour leur collaboration. Ainsi, leur participation financière permet de faire baisser le coût de l'inscription pour les élèves de leur commune" explique le premier magistrat de la ville.

Les professeurs

Jean-Luc HENRION (saxophone)
Lucie MADURELL (piano et éveil musical)
Boris COCHARD (formation musicale)
Gaëlle MARTINEZ (clarinette)
Stéphanie COITEUX (piano)
Olivier BOUTET (flûte)
Yann LAVOCAT (trompette et tuba)
Stéphane CAIN (batterie)

Halte garderie

"La Coccinelle" ouvre ses portes

Les nouveaux locaux de la halte garderie sont aménagés

Dénommée "la Coccinelle", la halte-garderie et son personnel accueillent désormais les enfants de 3 mois à 5 ans dans des locaux plus spacieux et plus lumineux. Les horaires ont été élargis pour mieux répondre aux attentes des familles. Depuis le 1^{er} septembre, elles peuvent y confier leurs enfants, du lundi au vendredi, dans la limite de 20 heures par semaine. L'agrément du Service de la Protection Maternelle et Infantile limite le nombre de places à 12. Il est donc vivement conseillé de réserver, surtout les jours

d'animations. Autre nouveauté, des activités à thèmes sont proposées chaque semaine grâce à l'arrivée d'une "éducatrice jeunes enfants" qui vient renforcer l'équipe déjà en place.



Les membres du CCAS ont visité les nouveaux locaux

Heures d'ouvertures

Du lundi au vendredi
8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 18 h 30
Le mercredi
8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h 30

Concours de fleurissement

Pour l'embellissement de votre quartier

Pour la deuxième année consécutive, le Centre Social, en partenariat avec la S.A. Mon Logis et la Ville de Pont-Sainte-Marie, organise un concours de fleurissement pour les habitants du quartier Debussy

Au cours de l'été, le jury composé de deux élus, et de deux collaborateurs du Centre Social et de Mon Logis, a arpenté les rues du quartier Debussy afin de sélectionner les décorations florales les plus fournies et les plus originales. Initié par Elisabeth COLLIQUET du Centre Social, ce concours a fédéré un bon nombre d'habitants, désireux d'embellir leur quartier. La remise de prix a eu lieu en présence des gagnants, des principaux partenaires et de Pascal LANDREAT. Celui-ci a tenu à saluer le travail réalisé par ces Pontois. "Je souhaite que cette expérience serve d'exemple car l'objectif de la municipalité est d'intervenir sur l'ensemble de la commune pour tout ce qui concerne le fleurissement et d'y impliquer tous les habitants de Pont-Sainte-Marie".



Les gagnants

Catégorie balcons d'immeubles

Famille BLAIN
Famille BROCHOT
Famille DOLLIENS

Catégorie balcons duplex

Famille GHANIB
Famille CROISSANT
Famille DELPAS

Catégorie jardins de pavillons

Famille DEWETTE
Famille KOCH
Famille BRULEFERT

Opération "Nettoyons la nature"

Les élèves montrent l'exemple



Les CE1 de Mme MOUILLEFARINE se sont mobilisés

Cette année encore, l'école primaire Jean Jaurès participe à l'opération "Nettoyons la nature", organisée par la Fédération des Jeunes pour la Nature et parrainée par les Centres Leclerc

Franck DESEYNE, directeur de l'école primaire Jean Jaurès, et tous les enseignants ont décidé de reconduire une nouvelle fois l'opération "Nettoyons la Nature" avec leurs élèves, le 28 septembre dernier. "C'est un moyen de sensibiliser les

enfants à l'environnement et au respect de la nature, et ce, de manière ludique. De plus, cette action permet de suivre le travail amorcé par le tri sélectif mis en place par la ville depuis le début de l'année" explique-t-il. Les enseignants se sont partagés entre plusieurs sites de la commune afin de les nettoyer ; l'enceinte de l'école, les alentours de la maison de retraite NAZARETH, le stade, les environs du collège EUREKA. Pour mener à bien cette action, les enfants étaient équipés de tee-shirts et de ponchos aux couleurs de l'opération, ainsi que de gants et de sacs poubelles fournis par les centres de grande distribution. Les groupes d'enfants ont collecté différents débris qu'ils ont trouvés sur leur chemin. Malheureusement, la "récolte" a été bonne : publicités, journaux, paquets de cigarettes, matériaux plastiques sont abandonnés quotidiennement dans la nature. Cette action n'en restera pas là pour les élèves de Jaurès. Elle se poursuivra par un travail en classe sur le recyclage des déchets, par une exposition à la bibliothèque et, peut-être, par une visite dans une déchetterie et un centre de retraitement des déchets.



La "récolte" a été bonne

En avant première du Salon du Livre Rencontre avec un écrivain



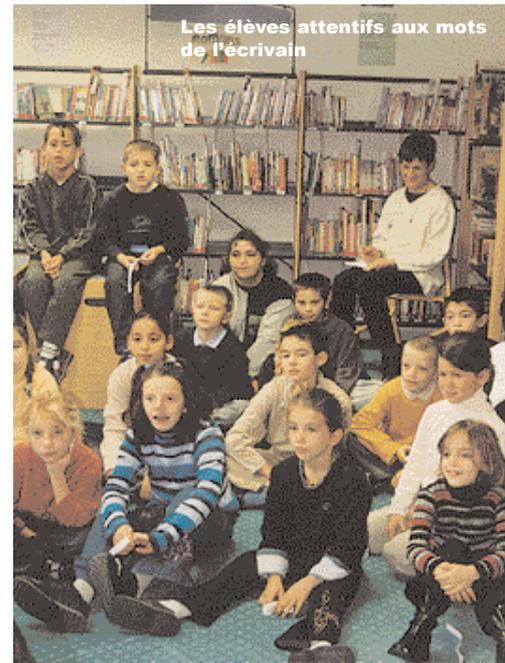
Jean-Hugues MALINEAU

Les élèves des écoles primaires Jaurès et Sarrail ont pu rencontrer l'écrivain Jean-Hugues MALINEAU à la bibliothèque municipale

C'est dans le cadre du 16^{ème} Salon Régional du Livre pour la Jeunesse, organisé du 17 au 20 octobre à l'espace Argence, que la Bibliothèque municipale "La Tour aux Livres" a invité Jean-Hugues MALINEAU.

Une rencontre "fantastique" entre cet auteur passionné par la poésie et toutes les subtilités de la langue française, et les élèves de CE2 et de CM1 d'Elisabeth CASSAGNE et Jean-Claude MIGNOT.

Ex-enseignant de poésie contemporaine à l'université de Nanterre, journaliste au Monde des Livres, Jean-Hugues MALINEAU se consacre en 1974 à l'édition artisanale de poésie et à l'écriture. Il publie seul plus de cent vingt ouvrages en typographie et obtient en 1986 le prix Guy Levis Mano en tant que poète et typographe. "Pédagogue défroqué", ses ouvrages de "pédagogie de la poésie" lui valent d'être invité partout en France et à l'étranger, de la maternelle au troisième âge, pour faire écrire les adultes et inspirer les enfants. Son amour des mots l'a mené naturellement à travailler avec les enfants de la commune sur l'oral, particulièrement à travers les "virelangue". "Cette rencontre rentre dans le cadre des activités



Les élèves attentifs aux mots de l'écrivain

développées par la bibliothèque municipale. Par le biais de rencontres d'écrivains que nous organisons tous les ans, nous amenons les enfants à la lecture" explique Blandine MOUTON, responsable de "La Tour aux Livres".

Repas des anciens

La municipalité honore ses anciens



Augustine WEBER (au centre) a été félicitée par André BOUCHERAT, maire adjoint

Comme chaque année, la municipalité a rendu hommage à ses anciens en les réunissant autour d'un repas convivial

Plus de 250 convives ont participé au repas annuel des anciens offert par la commune. Le maire ainsi que des élus et des membres du Centre

Communal d'Action Sociale dont la Vice-Présidente Annick ABRAMO, étaient présents pour partager cet agréable moment. "Ce geste de reconnaissance rend hommage à toutes les personnes de plus de 70 ans habitant la commune" a expliqué le premier magistrat. Ce repas est également l'occasion d'échanger et de faire remonter les informations. Ainsi, le maire a présenté à l'assemblée deux agents communaux nouvellement arrivés. Michel SKALSKI assure depuis le 4 novembre dernier la direction des services techniques municipaux. Serge LOHR est, quant à lui, le premier policier municipal mis en place à Pont-Sainte-Marie. "Vos remarques ont été prises en compte notamment en ce qui concerne le sentiment d'insécurité que vous ressentez" a souligné le maire. Pour 2003, de nombreux travaux vont être engagés : réfection des

trottoirs et des réseaux rues Louis Dauvet et Docteur Roux, réfection du portail de l'église, fleurissement de la commune étendu à l'ensemble des quartiers de la ville et participation au concours des villes fleuries...

Pour conclure son propos et avant de déguster le repas confectionné par le Bois du Bon Séjour, la municipalité a rendu hommage à la doyenne Augustine WEBER, 96 ans et Victor FAURE, 90 ans en leur offrant à chacun un présent, en signe de gratitude.



Annick ABRAMO, vice présidente du CCAS remet un présent au doyen, Victor FAURE

Semaine du goût A fond les papilles



Fête annuelle des plaisirs du palais, la Semaine du Goût, qui a eu lieu du 14 au 20 octobre, propose un programme alléchant pour tous les gourmands. Chaque année, cette manifestation permet de développer

l'intérêt des enfants pour l'alimentation, de décliner goûts et saveurs pour le plus grand nombre d'entre eux et de promouvoir des comportements alimentaires équilibrés



Fort du constat du Programme National Nutrition Santé, les nutritionnistes ont révélé une consommation insuffisante de fruits chez les enfants. Cette année donc, la Sodexho, qui cuisine pour les enfants fréquentant la restauration scolaire de Pont-Sainte-Marie, a mis les fruits à l'honneur. Poire et sauce chocolat au miel, tarte aux pommes et son nappage de chocolat noir, banane sauce chocolat au caramel..., les cuisiniers ont fait preuve d'imagination afin de marier aspect nutritif et plaisir gustatif.

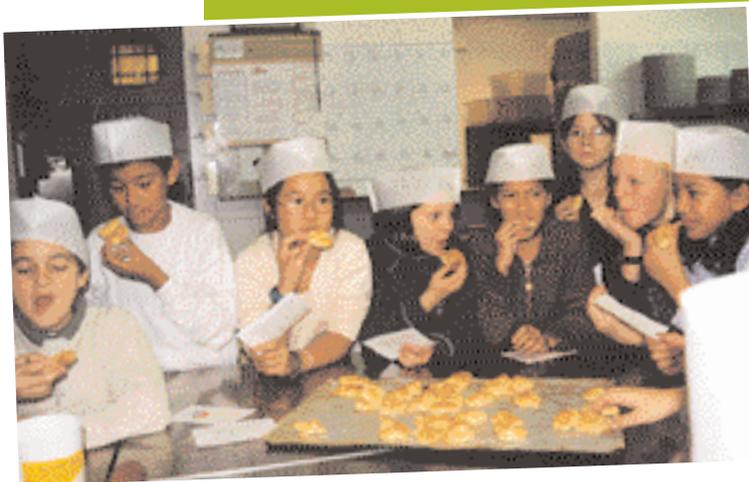
En effet, le fruit n'est pas le dessert préféré des petits gourmands. Cependant, il préserve la santé, prévient les maladies cardio-vasculaires et également l'obésité. Cette leçon de goût proposée durant toute la semaine a particulièrement été appréciée des enfants.



Le Centre Social et le Centre de Loisirs de Pont-Sainte-Marie se sont associés afin d'organiser un jeu sur le goût. Une quarantaine d'enfants s'est ainsi initiée à l'apprentissage du goût. En début de matinée, tout ce petit monde s'est rendu "Aux Allées Jules Guesde" à Troyes, à la découverte des produits du terroir. Lors de cette escapade gourmande, les animateurs du centre de loisirs ont pu s'approvisionner pour le goûter de 16 heures. Dans l'après-midi, c'est les yeux bandés que les enfants ont dû reconnaître différents aliments qui leur étaient proposés. Confitures, fromages, fruits, toutes les saveurs étaient présentées. Un bon moyen d'associer la gourmandise et l'initiation au goût.



Le chef Yves BROUILLET a reçu la classe de Philippe BOURBON pour une leçon de goût. Au sein du restaurant le BISTROT DU PONT, Michel ARTAUX propose un festival de délicieuses saveurs. Dans les assiettes, Yves BROUILLET fait virevolter recettes exquises et créatives. Parent d'élève, il propose, chaque année, aux classes de l'école primaire Jaurès de découvrir et d'apprécier les différentes saveurs qui composent notre quotidien gustatif. Cette année, les CM2 de Philippe BOURBON ont eu l'honneur de se rendre dans les cuisines du BISTROT DU PONT. Coiffés de leurs toques, ils ont pu confectionner des gougères. Ils ont également participé à la fabrication d'une délicieuse nougatine qu'ils ont pu ensuite savourer. Une manière pédagogique et ludique de sensibiliser les enfants aux plaisirs de la table.



Foire commerciale

Lumière sur les commerçants



Gastronomie, photographie, coiffure, décoration, habitat, mode..., l'Association des Commerçants et Artisans de Pont-Sainte-Marie a organisé sa deuxième foire commerciale fin octobre à la salle Pont Hubert

Créée depuis une dizaine d'années sous l'impulsion de Cécile JACQUES, gérante de "Télé Radio Pontoise", l'association réunit une dizaine de commerçants et artisans de la commune. Secondée dans sa tâche par Isabelle MALNUIT, de "Zoom Photo", Cécile JACQUES souhaite dynamiser le commerce local et faire connaître les nombreux services de proximité que compte la commune. C'est pourquoi, durant un week-end, artisans et commerçants pontois se sont rassemblés à l'occasion d'une foire commerciale ouverte au public. Chacun a présenté son savoir faire, la photographie pour "Zoom Photo", la boulangerie-pâtisserie pour "Coradin" et "Le Pain d'Or", les compositions florales pour "Pétale", la couture pour "Best Mesure", le pétillant champagne de Romain RIVIERE, l'électroménager pour "Télé-Radio Pontoise", un stand d'EDF et la coiffure de "MM Coiffure". C'est sur podium qu'Eric, qui vient d'ouvrir son deuxième salon à Troyes, a réalisé des coiffures élégantes ou délirantes. Cascades de boucles pour les jeunes filles, chignons avec plumes pour celles qui osent, cheveux verts ou bleus pour les plus délurées... Du grand art !

Prévention

Les enfants sensibilisés aux accidents domestiques

Dans le cadre des actions de prévention des accidents domestiques, les membres de l'antenne de l'Aube Prévention MAIF ont proposé un spectacle de sensibilisation "Petit Paul au pays de tous les dangers" aux élèves des écoles maternelles et primaires de la commune

Cinq cents enfants décèdent chaque année des suites d'un accident survenu dans leur maison ou les abords immédiats. Incendies, brûlures, empoisonnements... Or, l'accident n'est pas une fatalité en soi. Si dans les deux premières années de la vie, la surveillance constitue la première règle de prévention, à partir de 2 à 3 ans l'éducation scolaire doit compléter cette surveillance. C'est pourquoi, l'association Prévention MAIF (Mutuelle Assurance Instituteurs de France) a lancé depuis quelques années une action de sensibilisation, d'information et d'éducation en milieu scolaire. Elle a demandé à la troupe "Contes et Compagnie" de concevoir un

spectacle de marionnettes à fils sur ce thème, afin d'offrir à l'enseignant un support ludique et novateur. L'enfant, par identification au personnage central "Petit Paul", est amené à réfléchir aux dangers qui le guettent à la maison : outils, produits d'entretien, allumettes, ciseaux, prises électriques, fer à repasser... Il est, en cela, aidé par un bon génie "Citronnelle" qui personnifie l'adulte, et le conseille dans l'évaluation des risques et l'attitude à adopter dans certaines situations critiques. Les deux cents enfants rassemblés dans la salle des Fêtes poursuivront ce travail d'information en classe avec leur instituteur.

Les enfants ont été séduits par les aventures de Petit Paul



Inauguration de l'Ecole Municipale de Musique Hommage à Maurice FAILLENOT



Une inauguration qui a réuni Jacky RAGUIN, Jacques ROUSSEAU et Pascal LANDREAT autour de Maurice FAILLENOT.

L'Ecole Municipale de Musique de Pont-Sainte-Marie porte désormais le nom de Maurice FAILLENOT, compositeur de renommée internationale et vice-président de l'Harmonie de Pont-Sainte-Marie-Lavau-Creney

Maurice FAILLENOT est peut être un inconnu pour certains mais pour les mélomanes avertis, c'est une référence dans le domaine musical. Ses œuvres, plus d'une centaine au total, sont imposées dans les Conservatoires et dans les concours internationaux. Les orchestres les plus prestigieux, comme la Garde Républicaine et la Musique de l'Air de Paris interprètent ses partitions. Son parcours musical est particulièrement éloquent : Président du Groupement des Fédérations Musicales de la Région Champagne-Ardenne, Directeur adjoint du Conservatoire National de Musique de Troyes, Chef d'orchestre des Théâtres de Troyes, Directeur artistique de la Société des Concerts du Conservatoire de Troyes, 1^{er} prix du Concours de Composition International avec "La Symphonie Brève" et Grand Prix de la Ville du Havre en 1990, Chevalier du Mérite

Musical Européen, Officier des Palmes Académiques..., pour ne citer que ces quelques exemples. La vie de Maurice FAILLENOT est riche en récompenses, décorations honorifiques et responsabilités artistiques, soulignant ainsi son immense talent.

Un promoteur inlassable de la musique

Afin de rendre hommage à ce grand homme de la musique, Pascal LANDREAT et la municipalité ont décidé de donner le nom de cet artiste à la nouvelle Ecole Municipale de Musique, inaugurée le 24 novembre dernier. Grâce au travail mené par Rachel MULLER, maire adjoint chargée de la culture et de la communication, et en s'appuyant sur les compétences de Daniel BECARD, président de l'harmonie de Pont-Sainte-Marie-Lavau-Creney et Alain THIERY, son directeur, l'Ecole de Musique a pu voir le jour depuis quelques semaines. Cette volonté répond à une réelle demande de la part des parents et de jeunes qui veulent apprendre la musique. "Pour être initiés, les musiciens ont besoin d'un maître dont le rôle consiste à transmettre son savoir. C'est tout naturellement que nous avons pensé à Maurice FAILLENOT. C'est donc avec reconnaissance et émotion que nous baptisons l'Ecole Municipale de Musique Maurice FAILLENOT" a expliqué le maire. Un bien bel hommage à cet homme talentueux qui a voué toute sa vie à la musique.



Un nom en l'hommage d'un grand homme

Gendarmerie

L'adjudant POIGNART a pris ses fonctions

L'adjudant Alain POIGNART, a officiellement pris le commandement de la gendarmerie de Pont-Sainte-Marie en novembre dernier. Adjoint depuis avril 1999, il remplace l'adjudant-chef MAULVAUX, parti en retraite. Il est dorénavant à la tête d'une équipe de sept hommes et femmes qui interviennent sur les communes du canton Troyes 2.



Halloween

Une bien étrange coutume



Halloween connaît chaque année, un succès de plus en plus grandissant.

A Pont-Sainte-Marie aussi, les associations, les écoles, les commerçants ont célébré comme il se doit cette fête devenue populaire



Le Centre Social a organisé un bal costumé à la salle des fêtes. Plus d'une centaine de personnes sont venues danser jusqu'à tard dans la nuit sous l'animation du DJ Discom Richy. Chacun a fait preuve d'imagination pour son déguisement. Une manifestation que compte bien renouveler Ange BOURSON, le directeur du Centre. De toute évidence, Halloween est, en quelques années, entré dans le calendrier des fêtes commerciales comme la saint Valentin et la saint Patrick. Une fête d'un caractère nouveau dans le calendrier, une fête populaire et familiale caractérisée par la stimulation de l'imagination et du jeu, la générosité et la convivialité.



Pendant les vacances de novembre, la Bibliothèque "La Tour aux Livres" a organisé une heure du conte sur le thème du fantastique. Blandine MOUTON et Virginie PETIT ont tenu en haleine les enfants avec leurs étranges histoires.



Le mot Halloween tire son origine d'une expression anglaise «All Hallows Eve» qui signifie la veille de la fête des Saints. La fête de l'Halloween est d'origine celtique. Chez les Celtes (ancêtres des Irlandais, des Gallois et des Écossais), le 31 octobre était la veille du nouvel an, le Samain, qui annonce la fin et le début de l'année celtique. Ce jour là, la légende veut que les fantômes des morts se mêlent aux vivants. Une des croyances associées à cette fête, est de laisser de la nourriture aux portes des villages et de l'offrir aux fantômes afin d'apaiser leurs esprits. Au fil des ans, cette tradition se transforma en une fête pour les enfants. Ceux-ci déguisés en fantômes allaient de porte en porte demandant des bonbons.



Boutique Boulot

Vous manquez de temps, vous n'avez pas envie de vous compliquer la vie, vous cherchez une aide efficace, vous souhaitez une intervention rapide, vous voulez participer à la lutte contre le chômage, l'équipe de Boutique Boulot se tient à votre disposition et vous propose ses services à un coût compétitif :

- ménage et repassage
- jardinage
- garde d'enfants
- aide dans vos travaux de bricolage
- manutention
- manoeuvre...



Boutique Boulot
29 rue Turenne à Troyes
03 25 73 29 29

Association Départementale des Veuves et Veufs de l'Aube

Veuves ou veufs, ne restez pas isolés. L'Association Départementale des Veuves et Veufs de l'Aube, fondée en 1976, fédérée par la FAVEC, créée en 1946, et reconnue d'utilité publique est là pour : aider, informer, défendre les droits des conjoints survivants.

Pour tous renseignements :

Association Départementale des Veuves et Veufs
de l'Aube
34 rue Louis Ulbach
10000 troyes
03 25 40 13 60

Quelle agglomération demain ?

Le Plan d'Action Communautaire de l'agglomération Troyenne est résumé dans ce document d'une quinzaine de pages. Il définit les projets retenus par l'ensemble des élus de l'agglomération pour les cinq années à venir.

Disponible en mairie ou à la CAT, 1 place Robert Galley à Troyes



ASSEDIC

Un conseiller des Assedic s'occupe de vous par téléphone et traite vos demandes.

Téléphonez au
0 811 01 01 10,
du lundi au vendredi de
8 h 30 à 12 h 30 et
de 14 h 00 à 16 h 00



Les encombrants

Pour 2003, un ramassage des gros objets (téléviseur, frigo, banquette...) aura lieu le jeudi, une fois par mois, par la société DECTRA soit

les jeudis 9 janvier, 6 février, 6 mars, 10 avril, 8 mai, 5 juin, 10 juillet, 7 août, 11 septembre, 9 octobre, 6 novembre et 4 décembre
Les gros objets sont à sortir la veille au soir du passage de la société.



Guide des "formules d'accueil" pour les enfants de 0 à 6 ans

Ce guide donne des conseils pratiques pour faire garder son enfant et choisir la formule d'accueil adaptée. Il recense, par secteurs géographiques, les possibilités proposées dans l'Aube (dernière mise à jour : décembre 2002)

Disponible au Conseil général, Hôtel du Département, rue Pierre Labonde à Troyes ou sur www.cg-aube.com



Compte rendu du 19 décembre 2002

Cimetière communal - Exercice 2003 - Relèvement du tarif des concessions

Lors de sa réunion du 12 décembre 2002, le Conseil Communautaire de l'Agglomération Troyenne a décidé de réévaluer d'environ 1,7 % les tarifs des concessions du cimetière intercommunal, à compter du 1^{er} janvier 2003. Ils s'établissent comme suit :

Temporaires (15 ans) : 85,50 euros

Trentenaires : 242 euros

Cinquantennaires : 503,50 euros

Par ailleurs les tarifs des concessions cinéraires ont évolué dans la même proportion :

Temporaires (15 ans) : 43 euros

Trentenaires : 121 euros

Cinquantennaires : 252 euros

Adopté à l'unanimité.

Attribution des subventions aux associations - Année 2003

La commission "Sports et Vie associative" s'est réunie le 18 novembre 2002 afin de se prononcer sur l'octroi des subventions aux organismes ou associations locales et extra locales. De plus, elle a proposé d'accorder une aide financière de 30 euros à toutes les associations pontoises ayant participé à la Journée des Associations en juin 2002. Quant aux associations ayant présenté une note de frais liée à leur participation à cette manifestation, il est proposé de leur attribuer la somme forfaitaire de 76 euros.

Adopté à l'unanimité.

Comité d'Entente des Groupements Patriotiques : 839 euros**

ASPSM : 5 412 euros**

Association Familiale : 1 525 euros

Club "Les Aînés" : 793 euros*

FCPSM : 1 060 euros

Gymnastique volontaire : 305 euros

Harmonie de Pont-Sainte-Marie-Lavau-Creney : 2 530 euros*

Amicale des sapeurs pompiers : 763 euros

Coopérative primaire Sarrail : 317 euros

ALEJ primaire Jaurès : 233 euros

Coopérative maternelle Sarrail : 187 euros

Coopérative maternelle Jaurès : 142 euros

USEP : 198 euros

Vélo Club : 716 euros*

Association Sportive du collège Euréka : 610 euros

Boule Pontoise : 305 euros

Amicale des Anciens Elèves : 229 euros**

Comité social du personnel communal : 19 057 euros

La Ronde Infantile : 305 euros**

Association d'Action Educative de l'Aube : 77 euros

IUTL : 229 euros

Association des Meilleurs Ouvriers de France : 153 euros

La Prévention Routière : 77 euros

Lou Champaignat : 77 euros

US Handball Sainte Maure : 500 euros

Comité d'Entente des sapeurs pompiers : 315 euros

A.F.M.D. : 229 euros

Tennis Club Pontois : 335 euros*

Association de Sauvegarde du Parc Lebocey : 200 euros

ABPSM : 30 euros*

L'Arbre Vert : 30 euros*

Centre Social Debussy : 30 euros*

Association des Jeunes Sapeurs Pompiers : 30 euros*

Pour un Cyclone de Solidarité : 30 euros*

Revivre : CCAS

Pupilles de l'Aube : CCAS

Croisade des Aveugles : CCAS

Visite des malades dans les établissements hospitaliers : CCAS

soit un total de **38 631 euros** (39 570 euros en 2002).

* dont 30 euros

** dont 76 euros

Il faut noter que la subvention de l'Harmonie est fortement en baisse par rapport à l'année précédente car elle tient compte des enseignements dispensés et financés dans le cadre de l'Ecole Municipale de Musique. Les subventions aux coopératives des écoles maternelles et primaires sont calculées en fonction du nombre d'élèves inscrits pour l'année 2002-2003.

Enfin, certaines subventions attribuées jusqu'ici par la commune à des associations relevant du secteur social, sont désormais soumises au CCAS.

Adopté à l'unanimité.

Contrat Educatif Local - Budget prévisionnel pour 2003

Par délibération du 12 septembre 2002, le Conseil Municipal a approuvé le dispositif du Contrat Educatif Local qui vise à proposer des activités éducatives, ludiques, sportives ou culturelles aux enfants fréquentant les écoles maternelles et primaires de Pont-Sainte-Marie. Le coût total de la mise en place du CEL pour 2003 peut être évalué à 69 031 euros (sans tenir compte des subventions allouées par les partenaires financiers DDJS, CAF, DRAC, Education Nationale...)

Adopté à l'unanimité.

Maintenance des dispositifs de sécurité incendie

Après avoir remis aux normes les alarmes incendie des écoles, il convient, dans le cadre de la réglementation en vigueur, de passer un contrat de maintenance de tous les équipements de sécurité incendie existant dans la commune. Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité de confier la maintenance à Général Incendie pour un montant annuel de 4 516,47 euros TTC.

Adopté à l'unanimité.

Lors de la réunion de ce Conseil Municipal, le Budget Primitif 2003 a été adopté. Nous développerons ce dossier dans le prochain journal municipal à paraître début avril.

NAISSANCES



Loraine DESJONQUERES, née le 8 juillet 2002
Logan COUTURON, né le 23 juillet 2002
Mathéa DUVAL, née le 10 août 2002
Alice PHAM, née le 11 août 2002
Chloé RAGUENET, née le 12 août 2002
Anaïs NICOLLE, née le 18 août 2002
Tom JAY, né le 23 août 2002
Jules BOURCIER, né le 27 août 2002
Majid ESSAHLI, né le 27 août 2002
Maëlle JACQUOT, née le 31 août 2002
Clarisse PERIC, née le 27 septembre 2002
Alexandre MARGAT, né le 9 octobre 2002
Allyssia BILLOUET, née le 21 octobre 2002
Sofiane CHAÏB, né le 23 octobre 2002
Alizée HUYNH, née le 26 octobre 2002
Margaux COMINAZZI, née le 28 octobre 2002
Matra MEAS, né le 5 novembre 2002
Lucas PACHECO PIRES, né le 6 novembre 2002
Théo FERNANDEZ, né le 8 novembre 2002
Hajare TASSAFOUT, née le 9 novembre 2002
Téo RAFFORT, né le 26 novembre 2002
Antoine PHOLULAMDETH, né le 2 décembre 2002
Matéo MESSIS, né le 8 décembre 2002
Adama DE LAUNAY, né le 8 décembre 2002
Precillia MAHUT, née le 11 décembre 2002



MARIAGES



Mariage le 6 juillet 2002 de Franck LEVEAU et Sandra AIACHI
Mariage le 3 août 2002 de Ludovic BOZZOLINI et Caroline ALBERT
Mariage le 31 août 2002 de Mickaël JOLIBOIS et Audrey BIDOT-CHAMOIN
Mariage le 14 septembre 2002 de Bruno MALLOIRE et Isabelle HORN-VOGENSTAHL
Mariage le 14 septembre 2002 de Pascal FLEURQUIN
et Sophie LAURENT



Mariage le 25 octobre 2002 de Bernard HÉBERT et Régine BERGANTZ
Mariage le 30 novembre 2002 de Guy LOUAMBA et Alexandrine MARC
Mariage le 7 décembre 2002 de Jean-Charles BALSAMO et Emmanuelle VEDERINE



DECES



M. BOURGOIN Roger, 75 ans, domicilié 20 rue Saint Exupéry, décès du 4 juin 2002 à Pont-Sainte-Marie
M. MEILLASSOUS René, 77 ans, domicilié 1 rue Albert Camus, décès du 4 juin 2002 à Troyes
M. ADNET Claude, 69 ans, domicilié 1 rue des Bruyères, décès du 12 juin 2002 à Pont-Sainte-Marie
M. NOEL Hervé, 68 ans, domicilié Domaine de Nazareth, décès du 23 juin 2002 à Pont-Sainte-Marie
Mme CONTANT veuve CAROUGEAT Jeanne, 78 ans, domiciliée Domaine de Nazareth, décès du 5 juillet 2002 à Pont-Sainte-Marie
Mme WETZEL Anne Marie, 94 ans, domiciliée Domaine de Nazareth, décès du 24 juillet 2002 à Troyes
Mme KOPP veuve PROISY Charlotte, 84 ans, domiciliée Domaine de Nazareth, décès du 29 juillet 2002 à Troyes
Mme KÖSSLER veuve COLLIN Madeleine, 94 ans, domiciliée Domaine de Nazareth, décès du 10 août 2002 à Pont-Sainte-Marie
Mme PREVOST Yvonne, 87 ans, domiciliée Domaine de Nazareth, décès du 13 août 2002 à Pont-Sainte-Marie
Mme MORELLON veuve GAUCHE Odette, 85 ans, domiciliée Domaine de Nazareth, décès du 15 août 2002 à Pont-Sainte-Marie
M. CHAMBON Louis, 87 ans, domicilié Domaine de Nazareth, décès du 12 août 2002 à Troyes
M. GRILLON Raymond, 82 ans, domicilié rue des Ormes, décès du 18 août 2002 à Troyes

Questions à Pascal LANDREAT, Maire de Pont-Sainte-Marie

Mme M. demande si le policier municipal a le droit de verbaliser les véhicules stationnés en double file à la sortie de l'école Jean Jaurès

Comme il vous l'est précisé page 7 du journal municipal, le policier municipal Serge LOHR, a pour fonction de faire appliquer les lois concernant la police de la route. Conformément à l'article 417.10 du Code de la Route, en stationnant à cheval sur les trottoirs ou en double file, vous vous exposez à une contravention de 35 euros.

De plus, j'en fais appel à votre civisme. En effet, en stationnant ainsi, votre enfant ou un autre est obligé de marcher sur la chaussée et risque de se faire percuter par un véhicule.



*Avenue Jean Jaurès
lors des sorties d'école*

Mme C. signale un problème de stationnement dans la rue Aristide Briand car le stationnement alterné n'est pas respecté.

Je vous rappelle que le stationnement alterné s'applique dans les rues de la commune, sauf réglementation spéciale indiquée sur panneaux. Vous êtes invités à stationner du côté impair du 1^{er} au 15 de chaque mois, et du côté pair, du 15 au 30 ou 31 de chaque mois. Le policier municipal est habilité à infliger une amende en cas de non respect de cette réglementation.



M. B souhaiterait qu'on lui rappelle les jours de collecte des ordures ménagères ainsi que celui des encombrants.

Les ordures ménagères non recyclables sont collectées deux fois par semaine, le mardi et le vendredi matin.

Les matières recyclables (tri sélectif) sont collectées une fois par semaine, le mercredi matin.

Quand aux encombrants (frigo, télévision, canapé...), ils sont ramassés une fois par mois, le jeudi.

La déchetterie est à votre disposition pour tous vos déchets verts.



Ce journal est le vôtre

Vos remarques, vos questions, vos suggestions sont les bienvenues.

N'hésitez pas à les faire parvenir par

Courrier
Mairie,
Place Langlois
10150 Pont-Sainte-Marie

Téléphone
03 25 81 20 54

Télécopie
03 25 80 07 49

Internet
plandreat@wanadoo.fr

Et à la permanence tous les samedis matin de 9 h à 12 h

Directeur de la publication
Pascal LANDREAT

Présidente de la commission
Rachel MULLER

Membres de la commission
Annick ABRAMO, Christine CHAMPEAU,
Sandrine JUFFIN, Martine OLIVAIN,
Jean-Michel PALENGAT,
Cathy PLAQUEVENT,
Jean-Claude TOURNOIS et Gérard WILNER

Rédaction - Conception - Réalisation
Sandrine TOURNOIS
Service communication

Crédit photos : Zoom photo p. 13

Impression
Imprimeries PATON
71 avenue Maréchal Leclerc
10120 Saint André Les Vergers
03 25 78 34 49

Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2002